le P'tit castor
BOUVRON
juillet 2010

Le mot DU MAIRE

Bouvron, mai 2010

Un point d'éclairage

En 2008, après de nombreuses tables rondes et de grandes réflexions sur l'environnement, le parlement a fixé les objectifs, le calendrier et les moyens de parvenir à l'accompagnement de notre société dans une mutation de son modèle énergétique, de ses modes de consommation et de production.
Le 11 mai dernier, le parlement a voté le projet de loi sur l'environnement, appelé le Grenelle 2 avec, en toile de fond, un calendrier électoral et une crise économique qui modifient les priorités.
Ce projet de loi Grenelle 2 prévoit un schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie fixant la valorisation du potentiel énergétique renouvelable.
A sa petite échelle, la commune de Bouvron poursuit son champ d'expérimentation d'éclairage de ses rues avec des diodes électroluminescentes appelées LED, sigle prenant la première lettre de trois mots anglais – Light-Emitting-Diode.
Vous pouvez les apprécier dans la rue de Bel Air et auprès des salles Horizinc.
A une nuance près, celles de la rue de Bel Air sont reliées au réseau électrique et consomment 48 watts par heure par luminaire. A titre comparatif, une ampoule des candélabres de la rue de la Reddition consomme 150 watts par heure.
Sur le site Horizinc, les lampadaires éoliens innovent avec des vasques d'éclairage d'une puissance de 30 watts nourries entièrement par de l'énergie renouvelable grâce aux éoliennes et aux panneaux photovoltaïques installés au-dessus des vasques.
Le laboratoire bouvronnais a rendu possible la mise au point d'une nouvelle carte informatique nécessaire à la bonne gestion de l'énergie produite et de l'énergie consommée. En concret, cela veut dire qu'avec 300 watts par lampadaire et par nuit, nous devons assurer l'éclairage public. Cette performance doit être rapprochée de la consommation des 150 watts par heure d'une ampoule déjà très performante au sodium haute pression, de la rue de la reddition. La consommation électrique nécessaire pour une nuit d'éclairage avec un lampadaire éolien équivaut à l'éclairage de 2 heures d'un lampadaire traditionnel.

Depuis 18 mois, l'exploitation des sept lampadaires éoliens a permis au constructeur de mettre en évidence des contraintes d'oscillation du mât qui doivent être prises en compte tant sur le socle en béton massif que par la pose d'un nouveau mât.
Les acteurs -constructeurs engagés sur ce projet de lampadaires éoliens prennent à leur charge le changement de l'ensemble des éléments constitutifs du lampadaire.
Je voudrais rassurer ceux qui me rapportent que nous connectons les lampadaires éoliens sur le réseau électrique pour faire tourner les éoliennes, en leur disant que l'humour n'a jamais été une science exacte. Néanmoins, je confirme que les lampadaires éoliens sont totalement autonomes.
En ce qui concerne nos grandes éoliennes prévues près du carrefour de la Croix Blanche, le dossier est bloqué en préfecture dans l'attente de l'alourdissement des contraintes par l'installation d'un nouveau radar prévu sur le projet de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.
Ce dossier initié voici plus de huit ans commence à réduire les énergies des porteurs de projet qui ne sont pas d'un statut renouvelable.

CONCLUSION

L'équipe municipale intègre les mesures de protection environnementale dans une démarche développant des profits économiques mais aussi écologiques et sociaux, richesses indispensables à notre société pour relever les défis et se projeter à être durable.

Marcel VERGER

Les dossiers de BOUVRON

2010 : une année de travaux

Le chantier d'HORIZINC a retenu toute notre attention durant les années 2008 et 2009.
En 2010, on peut renommer notre commune « Bouvron-travaux ». A chaque P'tit Castor, nous faisons l'état des lieux des chantiers en cours et à venir.

RUE DES ECOLIERS

Le chantier qui impacte le plus la vie quotidienne des bouvronnais est sans nul doute le chantier appelé de « la rue des Ecoliers ». Au jour où nous écrivons cet article, le pavage des trottoirs de la rue Saint Julien commence à peine. Les trottoirs de cette rue seront finis en juillet.

PARKING DE L'ÉCOLE ST SAUVEUR

Un chantier complémentaire à celui « des Ecoliers » sera réalisé pendant l'été, celui du parking de l'avenue de la Périgauderie. En effet, la gestion des véhicules lors de l'entrée et de la sortie de l'école a toujours été problématique. L'achat du terrain nécessaire à la réalisation d'un parking ayant abouti en 2009, l'extension de l'offre de stationnement aux abords de l'école est aujourd'hui possible. A noter que le parking actuel près du garage sera modifié par l'aménagement de la rue des Ecoliers et que seul le parking « minute » y sera autorisé, afin de réserver ce dernier au stationnement des véhicules qui déposent les enfants.

PARKING DE L'ÉCOLE PUBLIQUE FÉLIX LECLERC

Le conseil municipal du 17 mai 2010 a modifié le budget pour permettre les travaux de mises aux normes poids lourds d'une partie du parking de l'école publique. Ces travaux ont pour objet d'en faire le parking officiel des bus stationnant sur notre commune. En effet, aujourd'hui, ces derniers occupent généralement le parking de la salle omnisports ou bien sont garés sur des bords de rues ou de chemins, entraînant des gênes pour les usagers. Une fois les travaux réalisés, les bus seront interdits de stationnement à la salle omnisports et les chauffeurs seront incités à utiliser le nouveau parking pour les garer en dehors des horaires scolaires.

HORIZINC

Le premier hiver d'utilisation d'Horizinc passé, la municipalité a réalisé un bilan des dysfonctionnements signalés par les utilisateurs. Parmi les remarques, le stationnement en hiver sur les parties enherbées est un problème récurrent. Les services techniques font établir des devis de transformation du revêtement pour en permettre l'utilisation en toute saison. Quelque soit la solution retenue, celle-ci doit permettre l'absorption de l'eau de pluie, règle commune à 80 % des surfaces extérieures du site. La période d'été étant la plus appropriée pour ce type de travaux ainsi que pour le moindre usage des salles, ces travaux devraient être réalisés en début ou fin d'été.

Les dossiers de BOUVRON

ATELIERS MUNICIPAUX

Lors du conseil Municipal du 17 mai 2010, les élus ont approuvé une procédure de déclassement du domaine communal de la voirie près des ateliers municipaux (la petite rue qui rejoint la route de Campbon à celle de Quilly). Cette mesure a pour objectif de fermer cette voie qui, même si elle est souvent utilisée, n'a pas un intérêt important pour la circulation. Après cette procédure et l'enquête publique qui l'accompagne, l'espace ainsi récupéré, serait utilisé pour l'extension du garage existant.

RUE DE BEL AIR

Quand on emprunte la rue de Bel Air de nuit, on peut apprécier la qualité du nouvel éclairage de cette rue. Fourni par le même fabriquant que les éclairages éoliens d'Horizinc, les 10 lampadaires consomment moins à eux tous que deux lampadaires précédents de cette même rue. Dans la volonté de réduire les frais de fonctionnement en énergie, la municipalité avait choisi la technologie Leds et cette opération vient prouver l'efficacité de ce type d'éclairage. Dans cette même rue, les trottoirs seront réalisés dans l'été et permettront ainsi de sécuriser le cheminement piéton entre le centre bourg et HORIZINC.

CHEMIN DE LA FORÊT

Deux chantiers qui ne sont pas de maîtrise municipale avancent dans le respect des échéances prévues pour début 2011 : l'EPMS et les logements sociaux du site de l'ancien terrain de football. La première pierre du Courtil St Mathurin ayant été posée le 14 avril 2010, force est de constater que l'élévation des murs est aujourd'hui terminée.

RN171

Troisième phase de mise « hors gel » de la nationale 171, les travaux sont en cours entre l'Hôtel de France et le lieu dit Borsac. Commencés en mai, ces travaux seront réalisés dans le même ordonnancement que ceux de 2009 entre la Croix Blanche et Bel Air. Avant l'été, l'élargissement et les bas côtés seront traités sous le mode de la circulation alternée avant une coupure totale pendant plusieurs semaines entre septembre et octobre. La phase 4, déviation de Bouvron, est toujours d'actualité à la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO) et, suivant l'avancement de l'aménagement foncier, elle pourrait se dérouler entre 2011 et 2013.

LA STATION D'EPURATION DE LA BÉLINAIS

Le 15 mars dernier, l'entreprise CHAUVIRE est entrée en action dans le village de la Bélinais : la construction du réseau d'assainissement et de la station d'épuration ont débuté au Nord dans un premier temps, puis vers le centre du village et en direction de la Maugendrais.
Mi avril, les travaux se sont poursuivis sur la voie principale, pour finir à la fin du mois en direction de la Coueronnais. Les travaux se sont ensuite concentrés sur les lagunes de filtration de la station d'épuration pour qu'elle puisse être opérationnelle fin juillet.

Directeur de publication : M. le Maire
Tirage : 1500 exemplaires

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot
44130 BOUVRON

Imprimé sur papier recyclé
par l'imprimerie du Sillon – Savenay

Les associations ont jusqu'au 20 août pour transmettre leurs articles.

La vie de notre COMMUNE

Le désherbeur à eau chaude

La municipalité s'est engagée à ne plus utiliser de désherbant chimique sur son territoire ; ainsi l'équipe du service des espaces verts de notre commune essaye une nouvelle méthode : le désherbeur à eau chaude ; vous l'avez peut-être vue à l'ouvrage 3 jours durant le mois d'avril, ainsi qu'en juin (une troisième période est prévue en septembre prochain) avec leur drôle de machine ! Parce qu'il y plusieurs sortes de désherbage à mettre en place sur la commune selon l'endroit à traiter, cette nouvelle machine a été louée pour tester son efficacité : elle peut être utilisée dans des zones « goudron » peu enherbées ; les mauvaises herbes repousseront moins vite qu'avec le bruleur thermique.

Son principe est simple : de l'eau chaude (proche de 120°) provoque l'éclatement des cellules des végétaux et la dénaturation des protéines (le traitement se manifeste par le noircissement des parties vertes). L'activité biologique est ainsi stoppée au niveau des parties aériennes. Le végétal dépérit. Environ 3 ou 4 passages sont nécessaires/an pour contenir la végétation.

Ce système présente l'avantage d'avoir une pulvérisation plus ciblée, plus précise que le désherbeur thermique.
On pourrait également essayer un désherbage mécanique sur les zones ensablées.
Un essai de nouveau désherbage sera fait aussi, à base de plantes, le pélargonium.

Bouvron, accessible à tous

En décembre 2010, la commune sera dotée d'un « plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics ». C'est le chantier sur lequel travaille actuellement la commission « Accessibilité » composée de représentants de la société civile, d'associations et d'élus.

La loi dite « Loi handicap » impose depuis le 11 février 2005 à toutes les communes de plus de 5000 habitants d'établir son plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).
Bien que Bouvron n'atteigne pas ce seuil, notre commune a choisi de s'engager dans cette voie. La commission « Accessibilité » s'est réunie pour la première fois le 7 avril dernier.
Il s'agit d'aménager l'espace public pour toutes les personnes qui éprouvent des difficultés lors de leurs déplacements, et pas uniquement les personnes en fauteuil roulant. La loi insiste sur la prise en compte de tous les handicaps qu'ils soient physique, visuel, auditif, mental, cognitif ou psychique. Mais un autre public est aussi visé par la loi : les personnes à mobilité réduite. Ce sont toutes celles qui, de manière ponctuelle ou prolongée, rencontrent des difficultés ou des gênes dans leurs déplacements : les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents avec poussette ou landau, les voyageurs transportant des bagages lourds ou encombrants, les personnes en béquilles...
La commission a pour mission de réaliser un diagnostic de la voirie, des espaces publics et des bâtiments communaux afin d'élaborer un plan de mise en accessibilité pour le mois de décembre 2010.
Dans un premier temps, un petit groupe a sillonné les principales rues de Bouvron pour repérer les écueils à la bonne circulation d'un fauteuil roulant. Une deuxième visite est prévue avec des personnes à mobilité réduite ou souffrant de troubles sensoriels. La commission a également décidé de sensibiliser les professions libérales (médecin, dentiste, pharmacien...) ; les commerçants, et les artisans à sa démarche. Dans cette perspective, la municipalité a décidé d'accorder une subvention à tous ceux qui choisiront d'aménager leurs accès. Par ailleurs, tous les travaux qui sont désormais engagés par la commune, tiennent compte de cette dimension comme le prévoit la loi.

La vie de notre COMMUNE

Un Comité de Pilotage pour l'Agenda 21

En avril dernier se mettait en place sur la commune un comité de pilotage pour l'Agenda 21 bouvronnais. Rappelons brièvement ce qu'est un Agenda 21 : Il regroupe toute action mise en place au xxie siècle qui permet de mieux vivre et ce dans tous les domaines : social, économique, environnemental, participatif : « Le bien Vivre Ensemble au XXIe siècle ».

Le comité de pilotage bouvronnais s'est voulu représentatif de toute la population : hommes et femmes bien sûr, d'âges différents, nouvellement arrivés sur la commune ou implantés depuis longtemps, de milieux professionnels variés.

Il est ainsi constitué de 3 collèges :

- **des représentants des services municipaux, des élus et des citoyens**

Lorsqu'on questionne les membres de ce comité de pilotage sur leurs motivations à intégrer une telle structure, inévitablement beaucoup de réponses se croisent : un des premiers intérêts reste bien sûr l'envie de réagir par rapport à tout ce qui passe autour de nous, au gâchis social, environnemental, économique, à la façon dont les ressources naturelles sont exploitées.

L'envie aussi de participer à la vie locale et de se tenir au courant des projets communaux motive les membres de ce comité : échanger, confronter ses propres opinions avec celles du groupe.

Pour les participants à ce comité, il est important de démontrer que ce sont les citoyens eux-mêmes qui sont acteurs, force de proposition et que les changements passeront par une prise de conscience de la population qu'elle soit bouvronnaise ou d'ailleurs. Des gestes ou des actions très simples au quotidien peuvent avoir un impact direct sur notre vie de tous les jours.

La commune de Bouvron est déjà partie prenante dans cette démarche et espère ainsi avancer dans le sens d'un développement encore plus solidaire. Elle est accompagnée dans sa démarche par le CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural).

Rappel des horaires de fermeture de la Mairie en juillet et août

La Mairie sera fermée les samedis matin à compter du samedi 17 juillet et jusqu'au samedi 21 août inclus.

Fermeture du Bureau de Poste

Le vendredi 13 août après midi et le samedi 14 aout.

Ils ont choisi notre commune pour exercer

- **Solenne LE MEVEL, orthophoniste** :
  17 rue Louis Guihot à BOUVRON
  au 06 62 75 41 29 sur RDV.
- **Christophe ALLAIN, courtier en assurances**,
  crée la société C2A.
  Contact : 02 40 51 40 90 et
  sur www.c2a-courtierassurances.fr

Le marché se déplace

De retour depuis début mai sur la place de la Minoterie, le marché hebdomadaire de Bouvron a ravi tout le monde : les commerçants bien sûr, mais aussi les bouvronnais qui n'ont plus besoin de crier leur commande aux commerçants pour parler au dessus du vacarme de la route ; les enfants en poussette ne respirent plus les gaz d'échappement des véhicules empruntant la RN 171 !

la numérotation des gros villages se poursuit ; ce ne sera plus un casse tête pour les livreurs se rendant à la Couëronnais, ni pour les facteurs : les maisons ont désormais leur numéro !

La vie de notre COMMUNE

L'école Saint-Sauveur en un seul clic !

Le nouveau site internet lancé depuis quelques semaines se veut simple et dynamique ! L'idée avait germé il y a quelques mois déjà d'ouvrir l'école aux nouvelles technologies et la création d'un site internet semblait être un projet enrichissant.

Après la plaquette de présentation de l'école éditée en 2007, le site internet reste dans la continuité logique de l'ouverture vers les familles. Celles-ci ont la possibilité de découvrir les activités proposées, les projets en cours, les photos commentées des enfants...

Le site est avant tout un outil grâce auquel élèves et enseignantes contribuent à la mise à jour des informations : l'enrichissement du blog photos, l'écriture et l'insertion des commentaires se font le plus souvent par les enfants eux-mêmes qui affectionnent particulièrement ce genre de travail.

Outre le blog photos, de nombreuses rubriques viennent compléter l'arborescence : des informations pratiques sur l'école, les projets en cours, la présentation des classes et de l'équipe enseignante, un onglet restaurant scolaire avec les menus proposés...

Il est bien entendu que les parents d'élèves pourront également contribuer à enrichir ce site, support de communication pour tous les partenaires de l'école.

Pour l'occasion, le logo « aux couleurs de l'école » a fait peau neuve.

Pour se connecter, voici l'adresse :
www.ecolestsauveur.net

Une démarche innovante pour le pôle enfance

Les enfants, les parents des deux écoles, les enseignants, les animatrices de l'accueil périscolaire, le personnel municipal, les Petits Palais, l'amicale laïque... bref, toutes les personnes concernées de près ou de loin par le projet ont été conviées les 11 et 12 juin à un « forum ouvert » afin de donner leur avis sur l'extension du pôle enfance programmée sur le site de l'école Félix Leclerc. Cette approche s'inscrit aussi dans notre démarche Agenda 21.

Cette démarche originale a pour but d'associer de façon concrète les futurs utilisateurs à la définition des caractéristiques de cette extension de l'école publique qui accueillera aussi l'accueil périscolaire pour tous les enfants de la commune et le centre de loisirs pour les petites et les grandes vacances.

Les données recueillies à cette occasion vont être utilisées par l'équipe pluridisciplinaire (architectes, ingénieurs, élus, techniciens, experts...) appelée à travailler sur la conception et la réalisation de cet ensemble. Il s'agit de « créer une terre d'accueil pour les enfants au coeur de la collectivité qui concilie des espaces de vie, d'apprentissage et de partage ».

Le calendrier actuel prévoit l'ouverture de l'extension du pôle enfance en 2012. Un équipement qui prendra en considération les souhaits des petits et des grands !

Cérémonie commémorative du 65e anniversaire de la reddition de la poche de Saint-Nazaire

Le 11 mai 2010, la commune de Bouvron a solennellement commémoré le 65e anniversaire de la reddition de la poche de Saint-Nazaire. En présence des élus de la commune, des représentants des corps constitués, de membres de l'Union Nationale des Combattants ainsi que de nombreux citoyens de tous âges, un hommage particulier a été rendu aux combattants bouvronnais.
Ainsi, conformément aux vœux du Président de la République, un diplôme d'honneur a été remis par le maire à MM. Paul SUEL, François MARTIN et Charles BRETECHE.
Un verre de l'amitié s'est ensuite tenu à HORIZINC. Une exposition portant sur l'appel du 18 juin 1940 y était organisée.

En soirée, dans la salle culturelle, une soirée-débat a été organisée sur les thèmes de la construction de la base sous-marine de Saint-Nazaire, de ses implications dans la vie des gens vivant dans la région et des conséquences de la fermeture de la poche.

Environ 150 personnes ont tenu à participer à cette rencontre qui prenait appui sur le film documentaire du réalisateur Stéphane CHEMIN et de l'écrivain Charles-Henri DE CHOISEUL PRASLIN. Accompagnés par le directeur de l'Écomusée de Saint-Nazaire Daniel SICARD, ils ont doctement commenté leur film et expliqué son élaboration ainsi que leurs choix scénaristiques. Le journaliste Philippe DOSSAL a ensuite accompagné les spectateurs dans leurs témoignages afin d'enrichir le débat.

Un verre de l'amitié s'est enfin tenu dans le hall de la salle culturelle afin de pouvoir échanger plus directement entre les participants, mais aussi de pouvoir regarder l'exposition philatélique mise en place par Michel JANVRESSE.

Devant le monument de la Reddition

Les récompenses

Passage du Deutshmobil

Interview lors de la soirée

Soirée débat

La vie de notre COMMUNE

Fleurissons nos maisons

Même s'il ne faisait pas bien chaud en cette fin de mai, les bouvronnais ont pu venir chercher leurs géraniums sur la place de la minoterie !

Les inscriptions à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs

LES MODALITÉS :

Pour inscrire votre (vos) enfant(s), vous devez :

1- Retirer un **dossier d'inscription** à l'accueil dès à présent, ce dossier est désormais commun entre l'accueil des petites vacances, l'accueil des vacances d'été et l'accueil périscolaire, ce qui assouplira les démarches pour les parents et facilitera la gestion des inscriptions.

2- Fournir les **photocopies** du quotient C.A.F., de l'assurance responsabilité civile et des vaccinations du carnet de santé de l'enfant.

3- Pendant les « grandes » vacances, vous pouvez retirer un dossier au secrétariat à la mairie.

Le bilan de l'année 2009-2010 :

- Le nombre d'inscrits pour l'année 2009-2010 est de **163 enfants**,
- Le matin, l'accueil concerne en moyenne **45** enfants,
- Le soir, une moyenne de **53**

Ces chiffres restent stables par rapport à l'année précédente.

A noter que cette année a vu l'agrandissement de l'espace dédié à l'accueil périscolaire (occupation de la moitié de la salle de la minoterie). Cela a fait une grande bouffée d'air aussi bien pour les animatrices que pour les enfants, qui ont bien apprécié les divers aménagements : espace activités manuelles, espace construction, espace jeux de société, espace « ping-pong »...Et la petite salle est dédiée maintenant à l'accueil le matin et des activités plus calmes : lecture, devoirs.

Ça s'est passé à

Journée « guinguette » le 18 mars dernier
organisée par le club Retraite et loisirs.
Après un repas, le spectacle a fait salle comble.

Assemblée générale du CAUE

Soirée danses africaines
organisée par l'association Bantou Na Bantou.
La soirée s'est poursuivie par un repas typiquement africain. Vous avez raté l'édition 2010 ? Cette soirée se renouvellera le 28 mai 2011.

La vie des ASSOCIATIONS

les Parents des P'tits Félix vident les greniers

12e succès pour le vide grenier de Bouvron et ses 182 exposants... un événement devenu incontournable chaque premier dimanche de mai !

Le Bonhomme CARNAVAL déambule dans Bouvron

le 13 mars 2010, sous un soleil timide, un joyeux carnaval a déambulé dans les rues de Bouvron. De très nombreux participants déguisés ont répondu à l'appel de LaMiNote pour une joyeuse promenade sonore dans les rues (parfois en travaux !) de notre commune. Petits et grands ont suivi le char du Bonhomme Carnaval tout au long du parcours entre Horizinc et la mairie. Toute la troupe a défilé au son des petites percussions et des grands djembés pour la plus grande joie des habitants du bourg !

Création d'une section SALSA sur Bouvron

Vous souhaiteriez vous initier ou vous perfectionner en Salsa ? Un projet d'ouverture de cours est à l'étude sur Bouvron. Ce cours serait conduit par un professeur de salsa, et s'il y a suffisamment d'élèves, il y aurait un cours de niveau débutant et un de niveau intermédiaire.

En fonction du nombre d'inscrits, le tarif annuel irait d'environ 120 à 160€ + affiliation à l'amicale laïque uniquement si vous n'êtes pas déjà inscrit dans une autre association (17€/adulte, 3€/enfant). Ce cours aurait probablement lieu le mercredi soir ou le vendredi soir (à confirmer). Il n'est pas nécessaire de s'inscrire en couple : les célibataires sont aussi les bienvenus !

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec **Isabelle Machabert au 06 68 64 79 51** en lui indiquant vos noms et prénoms et votre niveau : débutant (« je n'en ai jamais fait ») ou intermédiaire (« je maîtrise le pas de base et quelques passes, j'ai déjà pris des cours ou fait des stages »).

Il est très important que les personnes intéressées se manifestent le plus rapidement possible car sans un nombre minimal d'élèves, le cours ne pourra voir le jour !

A noter que le premier cours de découverte sera offert.

Merci d'avance à tous les futurs salseros et salseras bouvronnais(es) !

Une nouvelle association : La Fouretaisienne

Constituée de 36 adhérents et répartie sur 21 foyers, la Fouretaisienne est née en février 2010. Après avoir répondu à l'appel lancé par le conseil général « Une idée pour plus de solidarité », l'association a obtenu une subvention. L'objectif de cette nouvelle association ? La reconstruction et la mise en service de l'ancien four à pain du village. A suivre dans le prochain P'tit Castor...

La vie des ASSOCIATIONS

Concours régional de danse à Orvault

Samedi 27 mars, pour la première fois, 3 danseuses de la section danse modern'jazz de Bouvron ont participé au concours régional de danse :
- **Clémence Raimbaud** (médaille d'argent)
- **Estelle Sorin** (medaille de bronze)
- **Lisa Paitel** (médaille de bronze)

C'est « entourées » de 300 autres jeunes artistes, qu'elles ont présenté leur chorégraphie (imposée), seules, face à un public à qui il était interdit d'applaudir, concours oblige ! Elles ont toutes les trois été récompensées. Un grand merci à Aurélie, leur professeure.

Spectacles à HORIZINC

La section Théâtre de l'Amicale Laïque vous propose des spectacles professionnels :

SAMEDI 9 OCTOBRE À 20 H 30

En 1re partie : **« TROMBINOSCOPE »**
Spectacle écrit par Jean Ravel et Thierry Maillard, interprété par Jean Ravel mis en scène par Thierry Maillard.

La pièce se déroule dans un immeuble où, plus que tout ailleurs, l'on retrouve toute notre société avec ses problèmes, ses questions. On découvre ici l'intimité de tous ces voisins dans une galerie de portraits attachants brossée avec un réalisme à la fois piquant, drôle et d'une grande tendresse poétique. Ce one-man-show traite des grands problèmes de notre société et sonne comme une ode à la tolérance. Parmi la quinzaine de personnages à peine caricaturés, peut-être allez-vous rencontrer votre voisin, votre collègue de travail, quelqu'un d'à côté que vous connaissez...

En 2e partie : **« LE GRATTEUX DE GUITARE »**
De retour du Québec, Jean Ravel revient avec un nouveau spectacle « Le Gratteux de guitare » où il revisite les tounes (chansons) québécoises. Le maudit Français entonne du Richard Desjardins, du Jean Leloup, des Cowboys fringants, du Paul Piché et bien d'autres artistes de la Province. Sans trahir ces auteurs, Jean Ravel vous communiquera son amour pour le Québec. Un spectacle acoustique et caustique où l'on rêve, et surtout où l'on rit de bon cœur.
Guitare et chant : Jean Ravel.
Guitare et chœur : Patrice Florès.
Mandoline, violon, guitare : Stéphane Berthelot.

DIMANCHE 10 OCTOBRE À 15 H 30

Après un succès en janvier 2010 où elles ont joué à guichet fermé, elles reviennent jouer pour tous avec plaisir :

« THERESE ET GERMAINE » (des Rats Piècés)
Deux commères bien de chez nous qui témoignent d'un passé rural récent, elles se confrontent à la réalité qu'elles tentent d'apprivoiser, ce qui entraîne des situations humoristiques et cocasses.
Ces 2 personnages font le grand écart sur la frontière entre tradition et mutation.
Textes de Jean-Michel Maillard.
par Marie-Françoise Maillard et Nelly Garnier.
mise en scène : Jean Ravel.
A l'accordéon : Annie Bertho.
Un prix groupé sera proposé pour les spectacles des 2 jours. Réservez dès à présent ces dates pour passer un week-end de détente.

La vie des ASSOCIATIONS

Théâtre

La section Théâtre de l'Amicale Laïque a terminé l'année avec 51 adhérents dont 18 adultes. Les jeunes ont présenté avec succès 3 pièces : « CD magiques » mise en scène par Jean Ravel, « Catalogue de parents » et « Oups ! » mise en scène par Jean-Yves Pouliquen les 7, 8 et 9 mai à HORIZINC. Le public a répondu présent et a passé un bon moment.

Les adultes préparent 2 pièces qui seront présentées en novembre 2010 : « Fallait pas nous traiter de Blancs-Becs ! » et février 2011 : « Hiboux, choux, cailloux… ». Pensez-y !

La saison prochaine reprendra en septembre. Nous accueillerons les jeunes à partir de 10 ans. Nous espérons garder 3 groupes jeunes, ce qui permet de les répartir en groupes d'âges homogènes (primaire, collège, lycée). Les cours auraient lieu le mercredi en fin d'après-midi pour les plus jeunes, en soirée pour les adultes, et le vendredi de 18 h 00 à 20 h 00 et de 20 h 00 à 22 h 00 pour les plus âgés. Si vous êtes intéressés, contacter : **Annie BERTHO au 02 40 56 35 33 ou Nelly GARNIER au 02 40 79 13 24** ou envoyer vos coordonnées (prénom, nom, date de naissance, adresse, téléphone et mail) à la section théâtre de l'amicale laïque, 22 bis rue Jean-Louis Maillard, 44130 BOUVRON.

Des formulaires sont aussi disponibles en Mairie.

JOUONS ENSEMBLE… projet de l'année 2009-2010 réussi !

Le spectacle original de musique et de danse des professeurs a été la première illustration de la création collective. Le public présent a pu apprécier le résultat de ce travail et le plaisir des artistes sur scène (novembre 2009).

Ces étapes incontournables du travail individuel puis en groupe lors des répétitions avant de monter sur scène, Léa, Lucas, Erwann les ont abordées en présentant pour Amata'zik leur trio (piano, batterie et guitare électrique) (avril 2010).

Un nouvel apprentissage pour d'autres musiciens a été celui de l'accompagnement instrumental (guitare, piano et batterie) des chants du groupe d'éveil. Ainsi Constance, Erell, Candice et Théo ont appris à écouter les jeunes chanteurs mais aussi à les soutenir pour un concert des plus agréables à Amata'zik.

Les pianistes ont eu la chance de pouvoir construire ensemble sous la coordination d'Alexandre leur professeur, un spectacle mettant en relation musique et images, à travers une projection, des improvisations, des scénettes de théâtre, de la poésie et de la peinture… (mai 2010)

Comme chaque année, les élèves percussionnistes ont pu faire profiter le public de leur plaisir à jouer ensemble, invitant aussi les percussionnistes de Guémené Penfao à l'occasion d'Amata'zik.

Le Carnaval dans son édition 2010 a offert aux enfants présents la possibilité de jouer avec la musique grâce aux différents ateliers (memory, appeaux).

Le spectacle de fin d'année pour la première fois à HORIZINC a également permis à certains élèves de se rencontrer autour de morceaux communs. En particulier notre groupe de chant/accompagnement guitare a eu l'occasion de nous présenter le résultat de deux années de travail.

Retrouvez l'ensemble de ces évènements en photographies, en film ou en musique sur le site internet : **http://ecolebouvron.fr/- rubrique LaMiNote**

Alors si vous aussi, vous souhaitez pouvoir partager vos envies de musique, venez rejoindre les musiciens de LaMiNote dès le mois de septembre.

Faites nous connaître vos attentes de pratique instrumentale nouvelle (flûte, violon, saxo…) ou d'ensembles sur le site internet ou en contactant Nathalie MORVAN (**02 40 56 29 26** ou **nathalie_morvan@orange.fr**).

La vie des ASSOCIATIONS

En juillet, prépare la rentrée !

Les vacances commencent à peine que l'Amicale Laïque vous demande de ressortir les agendas.

A noter :

- **Samedi 4 septembre**
  Ecole Félix Leclerc - de 10 h 00 à 12 h 00
  Inscriptions aux sections.
- **Vendredi 17 septembre**
  Ecole Félix Leclerc – 20 h 30
  Réunion de rentrée de la section théâtre.
- **Mardi 21 septembre**
  Ecole Félix Leclerc – 20 h 00
  Réunion de rentrée et 1er cours de yoga.
- **Vendredi 24 septembre**
  LaMinote – 20 h 30
  Réunion de rentrée section musique LaMinote
- **Mardi 28 septembre**
  Salle de sports – 19 h 30
  Réunion de rentrée section badminton
- **Vendredi 1er octobre**
  Salle tennis de table Minoterie – 20 h 30
  Réunion de rentrée section tennis de table
- **Lundi 4 octobre**
  Salle Notre Dame – 20 h 30
  Réunion de rentrée section danse modern'jazz
- **Mardi 5 octobre**
  Salle tennis de table Minoterie – 20 h 30
  Réunion de rentrée section danses bretonnes
- **Lundi 18 octobre**
  Ecole Félix Leclerc – 20 h 30
  Assemblée générale de l'Amicale Laïque

Votre présence est requise lors de la réunion de rentrée de votre section, ainsi que lors de l'assemblée générale. Cela vous permet non seulement d'être informé(e), mais aussi d'encourager les **quelques bénévoles** qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie **pour vous** !
Pensez aussi à vous connecter :
http://ecolebouvron.fr rubrique Amicale Laïque
Bonnes vacances !

Week-end de la Pentecote: soleil, bouchons et... Gym !

C'est désormais traditionnel : week-end de la Pentecôte rime avec bouchons !

En 2010 ceux-ci ont été intensifiés par une forte affluence sur Bouvron de près de 1 000 gymnastes, juges et moniteurs à la salle de sports !

En effet, samedi 22 mai après-midi et dimanche 23 mai au matin, la Gym Saint Sauveur de Bouvron accueillait le concours départemental Poussines, organisé par la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.).

De nombreux agrès et tapis sont venus garnir la salle. Les parkings étaient complets. Les places étaient chères dans les gradins. Les zones ombragées du parc de la Minoterie et son toboggan ont été pris d'assaut et quelques coups de soleil sont apparus chez les bénévoles qui ont passé leur journée à vendre crêpes, frites et boissons rafraîchissantes.

Chaque demi-journée était clôturée par une remise de récompenses. La F.S.C.F a souligné la belle organisation de cette journée par les bénévoles ; cela leur a donné l'envie de se porter volontaire pour organiser de futures manifestations départementales, voire régionales !

Pour tout renseignement sur les inscriptions 2010/2011, vous pouvez contacter le 02 40 56 21 72 ou le 02 40 79 32 98.

La vie des ASSOCIATIONS

Elections à la bibliothèque

Grande effervescence à la bibliothèque ce mardi 4 mai : les élèves de l'école Saint-Sauveur viennent élire leur livre préféré dans la cadre du prix national des Incorruptibles. Mais attention, pas question de voter à la légère ! Chaque enfant, muni de sa carte d'électeur, vient émarger sur les listes et mettre son enveloppe dans l'urne officielle prêtée pour l'occasion par la mairie. L'ambiance est solennelle, les enfants prennent leur rôle très au sérieux et la plupart est intimidée par l'urne.
Ce vote vient clore une série d'animations scolaires autour des livres sélectionnés pour le prix des Incorruptibles, organisée par Françoise et Florence, en collaboration étroite avec les enseignants.

L'association Guetteurs de rêves vous conseille des lectures pour vos vacances

QUINTETT

Cette romance dramatique, durant la première guerre en Macédoine, retrace les histoires de 4 personnages à un tournant de leurs destins. Le dernier livre fait la lumière sur toutes les interrogations et trace à la fin du récit, un point final des plus surprenants...

CHAPITRE A — **Histoire de Dora Mars**

Ce premier tome raconte en toute simplicité l'histoire d'amour de la chanteuse de cabaret Dora Mars, qui accepte d'aller distraire les troupes pendant la guerre en Macédoine afin de retrouver le pilote de l'armée française Armel Flamant, qui ne répond pas à ses lettres.

CHAPITRE B — **Histoire d'Alban Méric**

Le second volet aborde l'histoire d'amour qui naît entre un lieutenant de l'armée française et le fils d'un volontaire grec fait prisonnier par les Allemands. Très vite, cet amour interdit est découvert et mis en péril par un maître chanteur.

CHAPITRE C — **Histoire d'Elias Cohen**

La troisième partie conte la vie d'un mécano, passionné de jazz et de machines volantes. Il tombe sous le charme d'une jeune grecque vivant dans des conditions tragiques sous le joug d'un oncle violent. Leurs destins vont se trouver liés à la vie à la mort.

CHAPITRE D — **Histoire de Nafsika Vasli**

Dans le quatrième volet, une jeune et belle aubergiste est éprise d'un ambitieux brigand au double-jeu risqué durant cette période de guerre. Ce dernier espère ce qu'il y a de mieux, au risque de transformer leur histoire en tragédie...

CHAPITRE E — **La chute**

16 ans plus tard, les infortunés héros se retrouvent à Paris pour se replonger dans le passé et éclairer d'une lumière machiavélique les tragédies personnelles qu'ils ont vécues en Grèce. Ils vont faire ensemble les derniers pas qui les séparent de la vérité. Leur destin peut-il encore leur échapper ?

A compter de la rentrée de septembre 2010, l'association Guetteurs de Rêves met en place « l'heure du conte », destinée aux enfants chaque dernier mercredi du mois à 11 h 00.

La vie des ASSOCIATIONS

W OU LE SOUVENIR D'ENFANCE DE G. PEREC

« Je n'ai pas de souvenirs d'enfance. Jusqu'à ma douzième année à peu près, mon histoire tient en quelques lignes : j'ai perdu mon père à quatre ans, ma mère à six ».

Ces quelques phrases sont au cœur même de toute l'œuvre de Georges Perec. Sans famille, sans même un lieu où recueillir le souvenir de sa mère déportée, dans un monde mouvant où il passe de visage en visage, Perec vit une jeunesse fuyante et sans repère. Alors, il lit et se raconte des histoires. Alors, il écrit. Et c'est parce qu'il écrit sur ce vide là, sur le silence de ses origines, qu'il lui faut tout réinventer du monde et par là même tout de l'écriture. Une écriture au demeurant variée, joyeuse parfois, ludique souvent, singulière toujours, qui fait de Perec un écrivain inclassable. Son adhésion à l'OULIPO (Ouvroir de Littérature Potentielle), qui invente de nouvelles contraintes, notamment mathématiques, en matière de littérature, renforce cette originalité : plus les règles qu'elle se donne sont nombreuses, plus l'œuvre foisonne et se libère. La Disparition, qui s'interdit l'emploi de la lettre « e », en est un exemple frappant, tout comme La Vie mode d'emploi, roman d'une richesse infinie, véritable laboratoire de centaines d'autres textes possibles.

Cette inventivité se retrouve dans les ouvrages plus autobiographiques, comme W ou le souvenir d'enfance. Deux récits, une évocation de la jeunesse de l'auteur et une fiction décrivant un système totalitaire fondé sur l'idéal des Jeux Olympiques, y sont juxtaposés, sans qu'à priori rien ne les relie. Pourtant, aucun des deux ne pourrait exister seul. L'ombre portée de l'univers concentrationnaire que dépeint la fiction, éclaire ainsi de manière dramatique l'autobiographie et lui donne tout son sens. C'est par la fiction que Perec tente de cerner l'indicible de sa propre vie et c'est pourquoi sans doute, W ou le souvenir d'enfance, malgré la sobriété de son style, dégage une telle émotion et engage à ce point notre conscience de lecteur et d'être humain. Sans jamais tomber dans le larmoyant, ni la virulence, Perec approche au plus près la dépossession qu'engendre tout totalitarisme et nous rappelle que la littérature, loin d'être un passe-temps ou un simple produit marchand, peut être ce qui permet, au fondement même de la vie, d'« arracher quelques bribes précises au vide qui se creuse », de « laisser, quelque part, un sillon, une trace, une marque ou quelques signes. »

Vous trouverez à la bibliothèque W ou le souvenir d'enfance, La Vie mode d'emploi, Je me souviens, La Disparition.

CAUSERIE AUTOUR DE « LA GRANGE AUX DEMOISELLES »

Dernière œuvre de Jacqueline Biheu Vimard, « La Grange aux demoiselles » nous transporte dans l'univers de la prostitution pendant la seconde guerre mondiale.

Jacqueline Biheu Vimard dédicace le 21 mai 2010

La vie des ASSOCIATIONS

La Saint-Sauveur Basket

La saison 2009-2010 de basket se termine et nous préparons déjà la prochaine saison.

Forte d'une cinquantaine d'inscrits répartis dans six équipes, dont certaines en entente avec le club voisin de Fay-de-Bretagne, nous poursuivons cette entente pour l'année 2010-2011.

À l'Assemblée Générale du département qui s'est tenue à Savenay le samedi 29 mai 2010, le club de Bouvron a été récompensé, dans la catégorie des clubs des moins de 100 joueurs, avec le plus grand nombre d'inscription des catégories baby jusqu'au benjamin, par une dotation dans un magasin de sport : un bel encouragement pour notre club et tous nos petits sportifs.

C'est le moment des ré-inscriptions ou de nouvelles inscriptions dans toutes les catégories : les baby (2004), les mini-poussins (2003-2002), les poussins (2001-2000), les benjamins (1999-1998), les minimes (1997-1996), les seniors et les loisirs.

Les dossiers sont à retirer chez :

Hélène ALLAIRE (Tél. 02 40 56 30 98)

ou chez Catherine JUBIER (Tél. 02 40 56 30 70).
N'hésitez pas à téléphoner pour plus de renseignements. Nous vous attendons nombreux !

Ma passion la gymnastique

Depuis quatre ans, je pratique ce sport. J'adore la gym. Nous avons quatre heures d'entrainement par semaine (le mercredi et le samedi). Il y a différents agrès : le sol, la poutre, la table de saut et les barres asymétriques. Pendant l'année, nous participons à des concours et à des challenges où nous sommes évaluées.

Eglantine – 10 ans

calendrier DES FÊTES

22 août	FOOTBALL - **Tournoi** - Terrain de foot
28 août	MELI MELO - **Ciné/crêpes** - Parc de la Minoterie
4 sept.	AMICALE LAÏQUE **Inscriptions** - École Félix Leclerc
10 sept.	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE **Distribution de carte** - Salle Notre-Dame
10 au 25 sept.	TENNIS CLUB DE BOUVRON **Tournoi** - Salle des sports
21 sept.	AMICALE DES DONNEURS DE SANG **Don du sang** - HORIZINC SF
24 sept.	LA CROIX D'OR **Réunion d'information sur l'alcool -** HORIZINC SC
26 sept.	BASKET - **Loto** - HORIZINC SF
2 oct.	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS **Repas** - HORIZINC SF
9 et 10 oct.	AL SECTION THEATRE **Spectacle** - HORIZINC SC
9 oct.	ECOLE SAINT SAUVEUR **Marché Pédagogique** - Parc de la Minoterie
16 oct.	MUNICIPALITE **Repas des aînés** - HORIZINC SF
22 et 23 oct.	Association des Parents d'élèves Félix Leclerc **Bourse aux vêtements** - HORIZINC SF
30 oct.	FOOTBALL - **Tournoi** - Salle des sports
31 oct.	GENERATION'S CASTORS **Repas** - HORIZINC SF

HORIZINC SC : Salle Culturelle
HORIZINC SF : Salle Festive

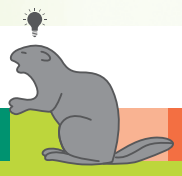

L'astuce du Castor

Pour désherber vos mauvaises herbes :
n'hésitez pas à les arroser de l'eau de cuisson de vos pommes de terre épluchées, l'amidon libéré ayant une action herbicide. Pour piéger les limaces : utiliser les coquilles d'œuf pilées disposées autour de vos plants à protéger ; vous pouvez aussi verser un peu de lait dans une coupelle.

Info PRATIQUES

CNI

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ/PASSEPORT

Pièces pour une CNI
Validité 10 ans
Première demande : GRATUIT

- un **justificatif d'état civil** (copie d'acte de naissance ou extrait avec filiation) ou un **passeport** électronique ou biométrique (*Si vous souhaitez faire figurer un deuxième nom sur votre carte d'identité, merci de nous fournir toute pièce pouvant le justifier : copie acte de naissance, copie acte de mariage, jugement de divorce…*)
- **2 photos d'identité identiques** et récentes (de face, tête nue - format 35 x 45 mm)
- un **justificatif de domicile** (avis d'imposition, facture EAU, EDF, Téléphone…)
- dans certains cas, un **justificatif de nationalité française** pourra vous être demandé

Pour les mineurs :
- un **justificatif de l'autorité parentale**

Renouvellement : GRATUIT

- l'**ancienne Carte d'Identité** ou un **passeport** électronique ou biométrique
  (Si vous souhaitez faire figurer un deuxième nom sur votre carte d'identité, merci de nous fournir toute pièce pouvant le justifier : copie acte de naissance, copie acte de mariage, jugement de divorce…)
- **2 photos identiques et récentes** (de face, tête nue - format 35 x 45 mm)
- un **justificatif de domicile** (avis d'imposition, facture EAU, EDF, Téléphone…)
- **livret de famille**

Attention :
En cas de vol : déclaration de vol en gendarmerie
En cas de perte : déclaration de perte en mairie
Dans ces 2 cas, vous devrez alors vous acquitter de la somme de 25€ en timbres fiscaux, et si vous n'avez pas de titre sécurisé en votre possession un justificatif d'état civil vous sera demandé (copie acte ou extrait avec filiation).

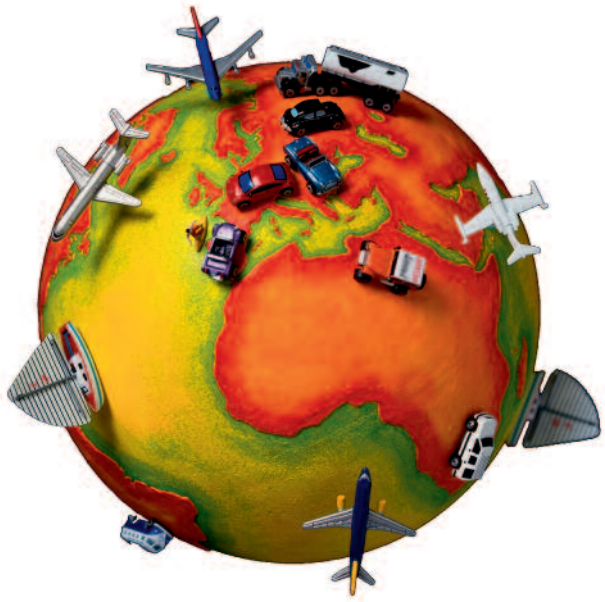

PASSEPORT

Les passeports sont délivrés par :
- la mairie de Blain sur RDV (02 40 79 00 08)
- la mairie de Savenay, du lundi au vendredi sans RDV et sur RDV le samedi matin.

Les imprimés sont disponibles en mairie de Bouvron.

Pièces à joindre

- Carte d'Identité ou justificatif d'état civil
- Justificatif de domicile
- Timbre fiscal :
  - Pour celui qui fournit ses photos : 86€ pour un majeur, 42€ pour 1 mineur de 15 ans et plus, et 17€ pour un mineur de moins de 15 ans
  - Pour celui qui ne fournit pas ses photos : 89€ pour un majeur, 45€ pour 1 mineur de 15 ans et plus et 20€ pour un mineur de moins de 15 ans
- Ancien passeport en cas de renouvellement
- Si changement de situation (mariage, veuvage, changement de nom…), les documents les attestant

Validité
5 ans pour un mineur, 10 ans pour un majeur

Il existe d'autres communes pouvant délivrer des passeports. Une carte des communes concernées est consultable sur le site internet www.mairie-bouvron.fr

Info PRATIQUES

La CPAM communique

VOUS ENVISAGEZ DE PARTIR EN VACANCES DANS L'UNION EUROPÉENNE ?

Pensez à vous procurer votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

À QUOI SERT CETTE CARTE ?

Elle garantit que vous êtes bien assuré(e) en France.
Ce n'est pas une carte Vitale ni un moyen de paiement.
Selon le pays où vous séjournez, cette carte vous permet de ne pas faire l'avance des frais médicaux ou d'être remboursé(e) sur place, par l'organisme de sécurité sociale du pays.
Les frais médicaux engagés durant votre séjour sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille.

OÙ ET COMBIEN DE TEMPS EST-ELLE VALABLE ?

La Carte Européenne d'Assurance Maladie est valable en Europe* pour une durée d'un an.
*Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Slovaquie, Slovénie et Suède.

QUAND ET COMMENT SE LA PROCURER ?

Au moins 15 jours avant votre départ, vous n'avez aucun document à fournir pour l'obtenir.
Vous pouvez :

- Vous connecter sur le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr si vous possédez un compte ameli,
- Utiliser les guichets automatiques à votre disposition dans les lieux d'accueil de votre CPAM,
- Contacter un téléconseiller au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

SÉCURITÉ SOCIALE
L'Assurance Maladie
SAINT-NAZAIRE

Attention : elle est nominative et individuelle, chaque membre de la famille, y compris les enfants, doit avoir sa propre carte. Elle est gratuite.

COMMENT SONT PRIS EN CHARGE LES SOINS DISPENSÉS À L'ÉTRANGER ?

Les modalités pratiques de prise en charge varient d'un pays à l'autre. Pensez donc à préciser votre destination lorsque vous demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

36 46 DEPUIS L'ÉTRANGER

Les numéros téléphoniques à 4 chiffres ne sont pas joignables depuis l'étranger. Pour joindre votre Caisse d'Assurance Maladie de l'étranger, vous devez composer le : **(+33) 811 70 36 46**.

Informations de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil de Développement de la Région de Blain

UN LIEU DE DÉMOCRATIE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

- **Le devenir de votre territoire vous intéresse ?**
- **Vous souhaitez en débattre, donnez votre avis ?**
- **Rejoignez le Conseil de Développement de la Région de Blain**

Le Conseil de Développement de la Région de Blain a été créé par la Communauté de Communes de la Région de Blain pour permettre à ses habitants de pouvoir donner des avis et faire des propositions aux élus sur tous les aspects de la vie et du développement de notre communauté de communes.
Il rassemble des représentants de la société civile à l'échelle du territoire : représentants associatifs, chefs d'entreprises, habitants citoyens, partenaires publics.
Le conseil de développement est un lieu d'échange et de concertation entre habitants, ouvert à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes, experts ou sans connaissances particulières, réunis par une même ambition : apporter sa pierre au devenir du territoire.

Plusieurs groupes de travail ont déjà été mis en place :

- Vie associative sur le territoire de la région de Blain
- Mobilité sur le territoire de la région de Blain
- Projet d'Aéroport de Notre Dame des Landes

Si vous souhaitez y participer ou pour tout renseignement, contacter l'animatrice du conseil de développement au **02 40 79 96 70** ou par mail : **conseildedeveloppement@cc-regionblain.fr**

Office de Tourisme de la Région de Blain

Dans le cadre de la « Semaine nationale du Goût » qui se déroule cette année du 11 au 17 octobre, l'Office de Tourisme de la Région de Blain se propose de réaliser une exposition sur les métiers de bouche.
Le but de cette opération est de faire connaître et de valoriser le savoir-faire des artisans locaux : boulangerie, pâtisserie, cuisine, traiteur, service de la table, produits du terroir, etc.
Au cours de cette semaine, plusieurs ateliers seront organisés pour le public chez les professionnels participant à l'évènement.
Le programme complet sera disponible à l'Office de Tourisme au mois de septembre.

Renseignements : 02 40 87 15 11

Tempo'Jeunes

DES JEUNES DE BOUVRON PROJETTENT DE VISITER LE FUTUROSCOPE

Neuf jeunes de 13 à 16 ans de la commune de Bouvron s'activent depuis le début de l'année à organiser leurs vacances d'été. Ils ont choisi de passer 2 jours au Futuroscope.
Depuis février, dès qu'ils le peuvent, notamment pendant les vacances scolaires, ils s'installent sur le marché de Bouvron ou celui de Blain pour vendre les gâteaux qu'ils ont confectionnés eux-mêmes dans le but de diminuer le coût du voyage.
Ces jeunes se retrouvent régulièrement au local situé au premier étage de la Minoterie à Bouvron pour, à la fois passer du bon temps en jouant, en bricolant, en discutant et aussi dans le but de finaliser leur projet. Ils définissent un lieu ou un parcours, rechercher ensemble un hébergement, réservent des activités, établissent les menus et les règles de vie, tout cela sous le regard avisé de Gwenaël, leur animateur préféré.
Alors nous souhaitons « bonnes vacances ! » aux jeunes bouvronnais.

Petite Enfance

Bouvron accueillera dès septembre prochain la première micro-crèche sur le territoire de la CCRB. ; cet accueil se fera dans le cœur du bourg dans la maison accueillant déjà les infirmières.
Constatant qu'il y avait un réseau important d'assistants maternels sur notre territoire (845 places), mais que l'accueil collectif était quantitativement insuffisant et de surcroit basé uniquement à Blain, les élus ont souhaité mettre en place des micro crèches sur les communes de Bouvron, La Chevallerais et le Gâvre : en effet, la population de notre territoire avoisine les 14 000 personnes et si la moyenne nationale est de 5 places pour 1 000 en accueil collectif, celle de la CCRB est actuellement de 2,1. En privilégiant la qualité de l'accueil des enfants, le projet de chaque établissement sera adapté aux conditions de vies des familles, surtout en terme d'horaire. Il pourra accueillir collectivement (régulièrement ou occasionnellement) neuf enfants, encadrés par du personnel qualifié, sous la responsabilité d'un référent technique. Ouverte en principe de 7 h 30 à 19 h 00, la micro crèche sera dans un premier temps, fermée pendant les vacances scolaires. L'accueil sera réservé en priorité aux enfants de moins de 3 ans et 2/3 des places concerneront l'accueil régulier, tandis qu'1/3 des places concernera l'accueil occasionnel. Pour encadrer les enfants, quatre équivalents temps plein (auxiliaire de puériculture et CAP petite enfance) seront recrutés, sous la direction d'un « référent technique ».
Dans cette opération, la CCRB investira à hauteur de 20 % du budget total, le reste étant financé par la CAF et le Conseil Général de Loire-Atlantique.

Histoire DE BOUVRON

BOUVRON durant la première moitié du XVIIIe siècle

L'ANNÉE 1 709

La chute des températures.
En janvier, un froid exceptionnel frappe le royaume de France et sévit jusqu'à la mi-mars ; à Paris, le thermomètre tombe à -20°. Les blés semés durant l'automne 1 708 sont totalement détruits. Ce qui aura pour conséquence une grande disette.
Le Père de Montfort commence à prêcher des missions dans le doyenné de la Roche-Bernard, à Campbon, Crossac et Besné en cette année 1 709. Il prêche notamment pour l'organisation de secours afin de faire face à cette dure année de famine.

La chute du clocher.
Le 20 juin, le clocher de l'église de Bouvron tombe, entraînant avec lui une partie de la toiture. Ce clocher consistait en deux fenêtres montées sur le pignon de l'église où étaient les deux cloches, au-dessus de l'entrée ouest.

L'ANNÉE 1 713

Une église rénovée.
Le nouveau clocher de l'église Saint-Sauveur sera établi plus au-dessus du choeur, sur les deux piliers des chapelles de la Vierge et de Saint-Pierre. Les cloches y sont placées le 9 janvier 1713. Une partie de la toiture s'étant écroulée, la charpente avait dû être refaite à neuf jusqu'à la voûte du chœur. C'est pour cette charpente que fut détruit le bois du presbytère, sans doute l'ancienne « petite forêt » dont le chemin à l'est du bourg garde le souvenir. Le seigneur de Quéhillac, Pierre Fourché, offrit de son bois pour terminer les travaux de l'église.
Durant tous ces importants travaux, la messe avait lieu dans la chapelle Saint-Mathurin ; le conseil paroissial en profita alors pour rehausser le sol intérieur de l'église jusqu'à la chaire, et pour rabaisser le sol du cimetière, autour de l'église.
Le 21 novembre 1713 fut rétabli le culte dans l'église rénovée.

L'ANNÉE 1 714.

Le cousin de l'écureuil.
Le 20 mars naît, au château de Quéhillac, Paul-Armand Fourché, fils de Pierre Fourché et de Geneviève Menand. Il ne sera baptisé que le 23 octobre 1720 en l'église Saint-Pierre d'Ancenis, ville où résidaient ses cousins Béthune-Charost. Son parrain était en effet Paul-François de Béthune, duc de Charost, pair de France, baron d'Ancenis, arrière-petit-fils de Nicolas Foucquet et de Louise Fourché.
L'ennemi de l'écureuil.
Louis XIV meurt le 1er septembre 1715. Suivra la Régence qui prendra fin en 1 723 quand Louis XV deviendra majeur.

L'ANNÉE 1 735.

Lemée à Villefrégon.
Des actes de 1735 à 1737 mentionnent un certain Charles Lemée, marchand, « demeurant au lieu noble de Villefrégon ». Les Lemée étaient originaires de Blain ; on les trouve alors comme marchands-tanneurs, qualifés d'« honorables personnes », habitant sur les bords de la rivière d'Isar. Cette vieille famille blinoise comptait bon nombre d'alliances avec les familles de notables de la région de Blain.

Fourché à Quéhillac.
Paul-Armand Fourché est reçu page de la Petite Écurie du roi, en avril 1735. Il deviendra conseiller au Parlement de Bretagne le 7 mars 1749. Il est alors pompeusement nommé : « Messire Armand-Paul Fourché, chevalier, seigneur de Quéhillac, Maure, la Villefrégon, Vilhouin en Bouvron et Vilhouin en Campbon, demeurant ordinairement au château de Quéhillac. »

L'ANNÉE 1 752.

Le début d'un long procès.
La « Déclaration des rentes et revenus seigneuriaux dus à la seigneurie de Quéhillac » mentionne l'existence de plusieurs terres et communs dans l'étendue de la seigneurie servant pour les pâturages des bestiaux des « sujets de la seigneurie » ; sur ces terres, « il y a plusieurs chênaies qui sont communes et servent tant pour la décoration des villages que pour servir à empêcher les vents qui pourraient par impétuosité ruiner et abattre les couvertures des maisons ».
Or, le seigneur de Quéhillac ne respectera pas les droits des « sujets de la seigneurie » relatifs à ces terres communes. C'est pourquoi des paysans de Bouvron vont porter plainte, en cette année 1752, contre le seigneur de Quéhillac. Ce sera le début d'un fort long procès.

D'après « Bouvron et ses villages ».

Sillon - SAVENAY - 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr - Imprimé avec des encres végétales